

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.
	Ajouter et remplacer des bornes sans-fil à l'intérieur des différents Campus.	Améliorations techniques apportées.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances.
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs de bibliothèques et doyens de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.
		Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.		Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente.
	Offrir du support aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche.	Participation au <i>Comité de travail de la gestion des données de recherche</i> . Participation au groupe BCI (créé par le sous-comité des bibliothèques) sur la gestion des données de recherche. Poursuite de l'élaboration de la stratégie institutionnelle.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Dataverse en consortium. Accès aux ressources du projet Portage services de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC-CARL) suite à la signature d'une entente avec le BCI. Entreprise d'une enquête sur les ressources de données institutionnelles et les pratiques de gestion des données sur le campus. Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support qui est offert par le Service de la bibliothèque. Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données. Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.

**FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –**

2. SUITE	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.
		Acquisition de collections et documents de bibliothèque.		
	Remplacer le logiciel de la bibliothèque par une plate-forme partagée de service.	Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s.
		Convivialité de l'interface.		
Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.		Accès élargi aux collections des BU québécoises.		
3. GESTION ET ADMINISTRATION	Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires, grâce au développement et à la bonification d'outils de soutien aux chercheur.e.s.	Intensification des activités d'accompagnement des chercheur.e.s : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC; • Rencontres personnalisées; • Soutien logistique aux départements pour se structurer (cf. création de comité de recherche); • Programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s. 	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).
				Nombre de subventions obtenues.
				Nombre de rencontres de comités (<i>Comité de la recherche et de la création (CRC)/ Comité de valorisation et développement de la recherche (COVADER)</i>).
	Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche.	Présentation d'une ou deux demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC d'ici les trois prochaines années.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes.
Améliorer le soutien aux assistant.e.s de recherche et aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s.	Mise en place d'activités conséquentes et encouragement à participer à l'atelier sur la gestion de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue des activités d'accompagnement.	
			Mise en œuvre de la <i>Politique</i> .	
			Nombre de stagiaires post-doctoraux.	

**FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –**

3. SUITE	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s et d'interface avec les services administratifs, en conformité avec les exigences des <i>Trois organismes</i> , tout en adaptant les méthodes de travail au contexte de la pandémie.	Entrée en fonction et formation d'une nouvelle ressource professionnelle à la recherche suite au départ en congé prolongé de la ressource en place depuis 10 ans.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume due au nombre croissant de chercheur.e.s embauché.e.s, de la transition continue vers le télétravail et des mouvements au plan des ressources.	
		Embauche et formation d'une ressource permanente à mi-temps.			
		Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.			
		Poursuite de l'adaptation des processus administratifs au contexte de télétravail et gestion des cas d'exception et particularités liés au contexte de la pandémie.			
	Implanter le nouveau guide d'administration financière des Conseils fédéraux.	Revue des politiques et procédures afin de les adapter aux nouvelles règles des organismes subventionnaires fédéraux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Traitement des pièces en fonction du nouveau guide implanté par les organismes fédéraux.	
	Assurer la promotion par la DCR du succès de nos chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via ses plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur son site Web et sur ses médias sociaux.	
		Ajout d'une page web sur la recherche subventionnée.			Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s.
		Ajout d'une page web pour recruter des personnes pour participer à des projets de recherche.			Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s.
	Améliorer la couverture des doctorant.e.s/ post-doctorant.e.s/ boursier.èr.s.	Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné	Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.	
				Diffusion sur les médias sociaux des personnes qui obtiennent un doctorat, portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes.	
		Ajout de la plateforme Instagram UQO.		Promotion avec nos doctorant.e.s .	
				Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation.	

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2021-2022 –

4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÈMENT	S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Charge de travail équitable au sein du CÉR. Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de <i>Comité désigné</i> et au respect du <i>Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche</i> .	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Mise en place et amélioration de méthodes de travail. Maintien de l'accréditation à titre de <i>Comité désigné</i> à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche. Mise à jour des formulaires.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique.
		Mise à jour de la <i>Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains</i> .		Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s. Formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano. Mise en œuvre de la <i>Politique</i> .
	Adopter une politique de sécurité dans les laboratoires de recherche.	Adoption de la politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un comité. Nombre de rencontres du Comité. Mise en œuvre de la politique.
	Répondre aux besoins de recherche impliquant des animaux suite à l'implantation des sciences naturelles (foresterie) à l'UQO.	Implantation de la <i>Politique de bons soins aux animaux</i> adoptée en 2014-2015.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du <i>Comité de bons soins aux animaux</i> .
				Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du comité. Suivis requis suite à la visite de la première demande de certification du <i>Conseil canadien de protection des animaux (CCPA)</i> .
Implanter le <i>Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion</i> .	Mise en place d'actions prévues au <i>Plan</i> (actions initiales, en vue de l'implantation du <i>Plan</i> et récurrentes, en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.	
5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche en mettant davantage en valeur la valorisation régionale dans le cadre des projets de recherche en partenariat.	Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de leur PI.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'ententes.
		Organisation de différentes activités de promotion de la recherche.		Nombre et/ ou tenue d'activités de promotion réalisées.